

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 septembre 2017 N°128

## Lancement d'une consultation publique sur l'utilisation de la technologie « blockchain »

Conformément aux résultats de la consultation publique menée au printemps, la Direction générale du Trésor a élaboré un projet d'ordonnance relative à l'utilisation de la technologie « blockchain » pour la transmission de certains titres financiers.

À la demande de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, ce projet de texte ci-après <a href="https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/09/19/consultation-publique-projet-d-ordonnance-blockchain-titres-financiers">https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/09/19/consultation-publique-projet-d-ordonnance-blockchain-titres-financiers</a> est soumis à consultation publique <a href="jusqu'au 6 octobre">jusqu'au 6 octobre</a>.

Les réponses à la consultation peuvent être transmises à l'adresse suivante : marketinfrastructures@dgtresor.gouv.fr.

## Pour consulter la synthèse :

https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/08/31/synthese-de-la-consultation-publique-sur-la-transmission-de-certains-titres-financiers-au-moyen-de-la-technologie-blockchain

## **Contact presse**:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - <u>presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</u> Direction Générale du Trésor - Matthias Le Fur – <u>mathias.lefur@dgtresor.gouv.fr</u>

